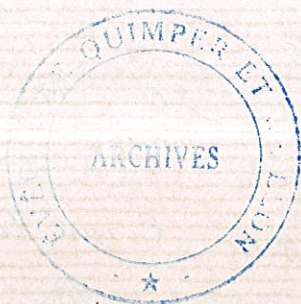


Bénodet le 5 juin 1903.



Monsieur,

Je me fais un devoir d'informer
Votre Grandeur de l'entretien suivant
que je viens d'avoir avec un Monsieur
qui m'a accosté tout près de
l'entrée du presbytère, en me demandant
poliment : Vous êtes Monsieur le Recteur
de Bénodet ? — Oui, Monsieur. —
Eh ! bien, je suis chargé de faire une
enquête relative à la Circulaire du
Ministre interdisant l'usage du breton
dans les écoles. Ce n'est pas un métier
commode, je vous assure. — Je n'en doute
pas. — Je voudrais donc savoir si vous

vous êtes conforme à cette circulaire.
A cette question, j'ai tout simplement
répondu: Monsieur, je me conforme aux
instructions de mon chef hiérarchique,
Monsieur l'évêque de Quimper. —
Très bien, c'est toujours la même réponse
que j'entends. Mais, a-t-il ajouté, vous
faites les annonces en breton? — Oui
Monsieur, j'ai trouvé cette habitude établie
à Menodet, quand j'y suis venu et
je la maintiens à cause des étrangers
qui nous arrivent pendant l'été. Mais les
instructions le font toutes en breton. —
Vous faites aussi le Catéchisme en
français? — Oui, à tous les enfants qui
le désirent. — Sont-ils nombreux? —
Ils forment l'exception. — Son interrogatoire
fini, je l'ai invité à venir le soir,
quelques instants, au presbytère. Il s'y
est refusé, prétextant que son temps était
très limité. Qui est ce Monsieur?
Je ne saurais le dire. Il ne m'a pas
décliné son nom et qualité. Je n'ai pas

jugé à propos, non plus, de les lui demander.
Il est tout probable que c'est Monsieur le
Commissaire de police de Quimper et
que son enquête aboutira à la
suppression de mon traitement. J'en
serai tout fier.

Daignez agréer, Monsieur,
l'expression du profond respect de votre
très humble serviteur.

Y. Th. Hall

R^{neur} de Menodet.